



RÈGLEMENTS

MON FILM, MA VOIX!

Mon film, ma voix ! est un concours de création cinématographique ouvert à tous·tes, visant à encourager l'expression personnelle à travers le format du court-métrage. Grâce à ce concours, tu pourras réaliser un court-métrage de 30 secondes à 3 minutes, en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique sous forme de capsules vidéo.

Les courts-métrages réalisés seront diffusés sur le site web du FICFA, où le public pourra voter pour son film préféré. Ils courront également la chance de remporter une diffusion lors du FICFA ainsi que l'un des prix remis par nos partenaires.

Conditions de participation

- Le concours est ouvert à toute personne âgée de 16 à 30 ans, au moment de l'inscription.
- La participation peut être individuelle ou en groupe (max. 3 personnes).
- Aucun diplôme ou formation en cinéma n'est requis.
- Les participant·es doivent résider dans une province de l'Atlantique et soumettre une œuvre majoritairement en langue française ou autochtone.
- Chaque participant·e ou groupe ne peut soumettre qu'un seul court-métrage.
- Nous sommes conscient·es que l'usage de l'intelligence artificielle dans les pratiques créatives et artistiques est en pleine expansion et qu'il continuera de se développer. Nous n'interdisons pas son usage, mais nous encourageons fortement une utilisation éthique, transparente et respectueuse du travail des artistes.
 - Le FICFA se basera sur la [Politique d'affaires sur l'intelligence artificielle générative de Telefilm Canada](#) pour évaluer la conformité des projets.
 - L'IA ne peut pas dominer ou remplacer de façon importante l'aspect créatif du projet. Elle peut être utilisée pour soutenir la création (aide à l'écriture, aide au découpage, etc.), mais ne peut en aucun cas remplacer le travail artistique collaboratif du binôme.
 - Toute œuvre ou proposition incluant une contribution partielle ou totale générée par une IA doit le mentionner clairement dans le formulaire de participation.
 - Le plagiat, l'appropriation non créditée de contenus ou de styles d'artistes humains, ou toute utilisation non éthique de l'IA pourra entraîner le rejet de la

candidature ou de l'œuvre.

Inscription

- L'inscription est gratuite.
- Elle se fait via un formulaire d'inscription en ligne disponible [ici](#)
- Pour être considérée comme complète, chaque inscription doit être accompagnée de :
 - Ce règlement officiel signé (par le/la représentant·e du groupe, le cas échéant).
 - Un lien de téléchargement ou d'hébergement du court-métrage.
- L'inscription doit être remise avant le 15 octobre.

Format et contraintes techniques

- Durée du film : minimum 30 secondes, maximum 3 minutes (générique compris).
- Langue : le film peut être en français ou en langue autochtone
- Thème : libre, mais le film doit refléter une voix personnelle ou engagée.
- Format vidéo accepté : MP4, résolution minimale 720p.
- Le film ne doit pas contenir de contenus haineux, discriminatoires, diffamatoires ou contraires aux lois en vigueur.

Accompagnement pédagogique

- Des capsules vidéo pédagogiques sont mises à disposition des participant·es dans [l'onglet *Mon film, ma voix !*](#) du site web FICFA.
- Ces capsules couvrent les bases du scénario, tournage, montage, son, diffusion. N'hésitez pas à les utiliser pour soutenir votre processus créatif!

Sélection et prix

Les films seront évalués selon les critères suivants :

- Qualité artistique et technique.
- Originalité et créativité.
- Cohérence narrative.
- Pertinence du message ou du propos.

Les prix attribués sont les suivants :

- Prix du Public : Tous les films qui correspondent aux critères d'inscriptions seront diffusés sur le site web du FICFA, où ils seront soumis au vote pour le prix du public.

- À remporter : une diffusion sur grand écran au FICFA + un pass pour le festival + un cadeau d'un de nos partenaires
- Prix du Jury : Les films sont également éligibles au prix du jury, qui désignera 5 films finalistes et remettra le Grand Prix du jury
 - À remporter pour les 5 films finalistes : une diffusion sur grand écran au FICFA + un pass pour le festival
 - À remporter pour le Grand Prix : un cadeau d'un de nos partenaires

Calendrier

Dates	Événements
15 octobre 2026	Date limite d'inscription
du 22 octobre au 6 novembre 2026	Diffusion en ligne et période de vote du public
13 novembre 2026	Annonce des finalistes et du prix du public
21 novembre 2026	Remise des prix
22 novembre 2026	Projection des films finalistes

Engagements et droits

- Les participant·es déclarent être propriétaires des droits de tous les éléments présents dans leur film (images, musiques, textes, etc.).
- En soumettant leur film, les participant·es autorisent le FICFA à :
 - Diffuser l'œuvre dans le cadre du concours et de sa promotion (site web, réseaux sociaux, événements).
 - Utiliser des extraits à des fins de communication ou d'archivage.
- Les œuvres resteront la propriété intellectuelle de leurs auteur·rices.

Acceptation du règlement

- La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- Toute inscription incomplète ou non conforme pourra être refusée, ainsi que toute oeuvre qui va à l'encontre des valeurs du FICFA.
- Le FICFA se réserve le droit de modifier les modalités du concours, en informant les participant·es au préalable.

Si vous avez des questions, besoin de clarifications ou si vous nécessitez des mesures d'adaptation :

Hanifah Sinon (elle/la)

Adjointe aux communications

operations2@ficfa.com